Mutuelle Mare Gaillard

LA LETTRE
de la Mutuelle Mare-Gaillard

Développement
Nous avons ouvert notre agence en Guyane...

Assemblée générale ordinaire
Un effort de solidarité exceptionnel en 2009

Honneur
Le président de la Mutualité française nous a rendu visite

La complémentaire santé
Garanties individuelles
L'assurance d'être bien remboursé

Et aussi dans ce numéro...

- Votre mutuelle soutient Haïti
- Agences : des lauréats heureux
- Guyane : Mare-Gaillard protègera les salariés du commerce de l'habillement et du textile
- Un défibrillateur au siège de la Mutuelle Mare Gaillard

Une nouvelle dimension !

Aux tous premiers temps de notre existence, nous n'étions qu'une minuscule tontine de section qui rassemblait une poignée d'agriculteurs. Puis nous sommes devenus une mutuelle guadeloupéenne, avec des agences réparties sur l'ensemble de l'archipel. En 2005, nous avons franchi une étape décisive en nous implantant en Martinique. Du coup, nous sommes devenus une mutuelle antillaise. Enfin, en 2010, nous pouvons nous parer fièrement du titre de mutuelle antillo-guyanaise puisque nous avons ouvert en avril dernier une agence à Cayenne.

Cette nouvelle étape de notre développement est le fruit mérité de la volonté des administrateurs, des salariés et des adhérents de la Mutuelle Mare-Gaillard de porter toujours plus haut et plus loin les valeurs du mutualisme qu'ils partagent.

Soyons donc fiers de ce succès mais sachons rester humbles devant le chemin qui nous reste à parcourir. Dans un secteur où la concurrence est désormais de mise, où les banques et les assurances sont aujourd'hui *personna grata*, ***à notre corps défendant, le temps n'est pas à l'auto-satisfaction mais à la mobilisation. Puisque nous voilà désormais Antillo-Guyanais, sachons prendre toute la mesure de cette nouvelle dimension de notre activité. Apprenons à raisonner et à agir en mutualistes antillo-guyanais, tout en prenant en considération les spécificités et les attentes de chacun. En passant symboliquement de "La Mutuelle DE Mare-Gaillard" à "la Mutuelle Mare-Gaillard", nous avons marqué notre décision de nous engager dans une nouvelle voie avec un enracinement aux Antilles-Guyane aussi fort que ne fut celui de la Mutuelle de Mare-Gaillard en Guadeloupe.***

Cet enracinement dans notre territoire, au service de ses populations, a fait hier et avant hier notre force et notre succès. Qu'il en soit de même aujourd'hui et demain.

Le Président, Maurille Serge Chicot

EDITO

Solidarité

Votre mutuelle soutient les actions humanitaires en Haïti

Suite au séisme qui a frappé le 12 janvier l'île d'Haïti, la Mutualité Française a lancé un appel à la générosité des adhérents des mutuelles pour venir en aide à la population sinistrée. La Mutuelle Mare-Gaillard a répondu à cet appel en envoyant un don de 2000 euros. Cette somme soutiendra l'action entreprise par la Croix Rouge et l'association Handicap International en Haïti, en partenariat avec l'association "Mutualistes du monde". Mutualistes du monde est une association de loi 1901, créée en janvier 1995 à Paris. Depuis juin 2000, elle possède le statut officiel d'organisation non gouvernementale (ONG).

En France et à l'étranger, Mutualistes du monde organise et développe - dans le respect des valeurs mutualistes - les actions de développement et de solidarité de la Mutualité Française dans les domaines humanitaire, sanitaire et social.

Mutualistes du monde examine les demandes parrainées par des mutuelles. L'association fonctionne grâce aux cotisations de ses membres, aux participations financières perçues pour les services rendus et aux subventions particulières de l'Union Européenne, de l'Etat, d'organismes publics, départements ou communes, ou d'organismes internationaux.

Depuis sa création, cette organisation humanitaire a soutenu plus de quarante projets dans les pays en développement, apportant réconfort et soutien aux populations en difficulté. Elle a oeuvré pour un développement durable en créant ou en soutenant des initiatives sanitaires à travers le monde.

Les valeurs mutualistes que sont la solidarité, la liberté, la responsabilité et la démocratie sont le credo de l'association.

LA LETTRE de la Mutuelle Mare-Gaillard

Directeur de publication :
M. Maurille Serge Chicot

Récompense

Des lauréats heureux !

Gilberte Thénard, responsable du service "Réseau des agences", a créé en 2007 le "Challenge des conseillers mutualistes de la Mutuelle Mare-Gaillard". Ce challenge honore les efforts accomplis quotidiennement par les conseillers de la Mutuelle Mare-Gaillard pour améliorer la qualité des services rendus aux adhérents.

Pour l'année 2010 les conseillers mutualistes lauréats sont :

- Mlle Cynthia Sermanson de l'agence du Gosier
- Mme Gisette Séjor de l'agence des Abymes
- Mme Jacqueline Garès de l'agence du Moule
- Mme Dominique Mondepé de l'agence de Sainte-Rose
- Mme Huguette Mimifir de l'agence d'Anse-Bertrand

Ils ont reçu leur récompense au siège de la Mutuelle Mare-Gaillard, au Gosier, devant l'ensemble de leurs collègues au cours d'une petite cérémonie sympathique.

Les réunions statutaires du conseil d'administration

Samedi 02 octobre :

- Bilan de l'activité de la Mutuelle pour le 3ème trimestre
- Situation budgétaire au 30 septembre 2010

Samedi 18 décembre :

- Bilan de l'activité de la Mutuelle pour le deuxième semestre (arrêté au 15 décembre)
- Présentation, étude et vote du budget prévisionnel 2011

Sécurité

Un défibrillateur au siège

Un défibrillateur automatique a été installé au siège de la Mutuelle. Un défibrillateur automatique est un appareil portable dont le rôle est d'analyser l'activité du coeur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cet appareil procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Si elle détecte un rythme chocable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. Il est utilisable par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par toute personne ayant au moins une base.

Après la martinique, la guyane

Notre mutuelle a inauguré au mois d'avril sa première agence en Guyane. Elle est située au coeur de la capitale guyanaise, Cayenne

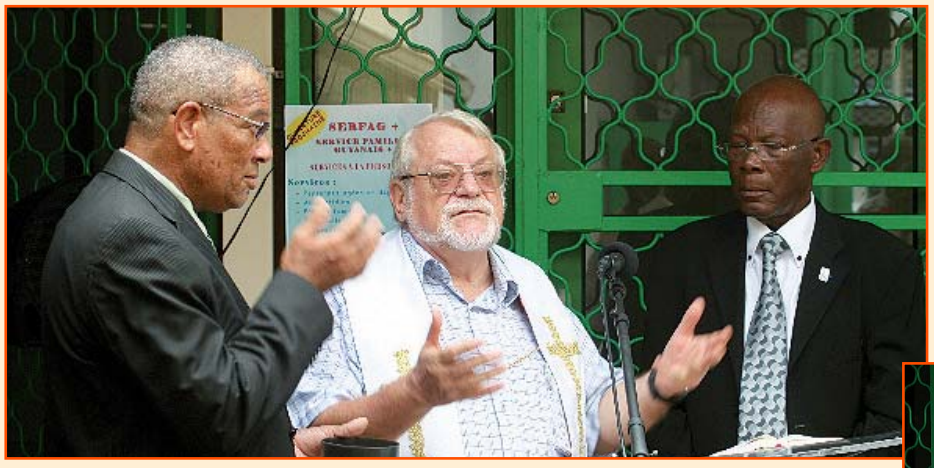

Le 9 avril dernier, notre mutuelle a franchi une étape importante de son développement en inaugurant sa première agence en Guyane, implantée à Cayenne, au 1 place Victor Schoelcher. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation du conseil d'administration conduite par son Président Maurille Serge Chicot. La tradition a été respectée puisque la nouvelle agence a été baptisée par le Père Cluk. Dans son discours, le Président Chicot a expliqué les raisons de la venue de la Mutuelle Mare-Gaillard en Guyane : *"Les dirigeants de Mare-Gaillard sont convaincus que la mutualité n'a de sens et d'avenir que dans l'union, le rassemblement. C'est le sens de l'histoire, on n'y peut rien. () La force et la respectabilité du mouvement mutualiste dans la Caraïbe passent par l'union, le regroupement, la solidarité. Il n'y a pas d'autres choix, aucune alternative. Rassemblés, forts, nous parlerons d'une même voix et nous apparaitrons comme des interlocuteurs valables, audibles et responsables, capables de nous faire entendre. Dispersés et désunis, nous ne pèserons pas lourd dans la définition et la recomposition du paysage mutualiste.*

L'implantation de notre agence ici à Cayenne tient compte de ce constat. Qu'elle soit perçue par vous, tous les Cayennais et l'ensemble de la population de la Guyane, non seulement comme une avancée d'une entreprise sociale poursuivant son développement, mais aussi comme une main secourable, fraternelle, tendue par dessus la distance, un acte d'altruisme, de générosité, de solidarité qui apporte sa contribution dans la lutte pour une société plus généreuse, moins égoïste et plus juste. C'est l'essence même du mutualisme Français. C'est l'ambition de la Mutuelle Mare-Gaillard que je voudrais vous faire partager". L'agence de Cayenne est la quatorzième agence de notre mutuelle qui envisage d'ores et déjà d'implanter dans les années à venir deux nouvelles agences en Guyane, à Kourou et à Saint-Laurent. La conseillère mutualiste de l'agence de Cayenne est Mlle Katia Zopie.

Voici les coordonnées et les horaires de notre agence à Cayenne :

Mutuelle Mare-Gaillard
1, place Victor Schoelcher
97300 Cayenne

Contacts :
Téléphone : 0594 251 131
Télécopie : 0594 306 211

Horaires :
Lundi : 8h - 13h
Mardi et Mercredi : 8h - 12h30
14h - 17h30
Jeudi et Vendredi : 8h - 13h
Samedi 8h - 12h

Convention collective Nationale :

Mare-Gaillard protègera les salaries du commerce de l'habillement et du textile !

Notre mutuelle a été retenue au mois de mars pour mettre en place en Guyane la Convention Collective Nationale de l'Habillement, du commerce de détail et des articles textiles, qui s'adresse aux entreprises exploitant moins de cinq fonds de commerce et répertoriées en tant que commerce de détail de l'habillement, soit environ 270 entreprises en Guyane. Les employés de cette branche devront obligatoirement souscrire un contat de prévoyance à la Mutuelle Mare-Gaillard. Cette convention regroupe plusieurs garanties : maintien du salaire, garantie obsèque, rente d'invalidité et rente éducation. La Mutuelle Mare-Gaillard avait déjà fait l'objet d'une mission identique en Guadeloupe dans le secteur de la coiffure pour la mise en place d'une complémentaire santé.

Assemblée générale ordinaire

Un effort de solidarité exceptionnel en 2009

Notre mutuelle a tenu son assemblée générale ordinaire le 16 mai dernier. Les assemblées générales sont toujours un temps fort important de la vie de la Mutuelle Mare-Gaillard. Non seulement, elles permettent de faire le bilan de l'année écoulée mais elles sont égalemetn l'occasion de réfléchir à l'avenir et de prendre des décisions importantes. Enfin, c'est aussi l'occasion d'échanger et de partager des informations avec l'ensemble des délégués.

Comme chaque année, une importante délégation de l'Association des Médaillés et Décorés de la Martinique, conduite par son président, M. Claude Laurence, avait fait le déplacement. M. Freddy Loyson, président de la SMODOM (Société Mutuelle des Originaires d'Outre Mer) était également présent.

Une fois n'est pas coutume, le rapport moral a été présenté par le Vice Président, M. Pierre Lima, à la demande du Président. M. Pierre Lima a souligné que les équipes de Mare-Gaillard avaient atteint l'objectif de 4 200 nouveaux adhérents malgré une année 2009 très difficile en raison des mouvements sociaux. Il a rappelé que la mutuelle a mis en place un nouveau système d'information plus performant qui fonctionne depuis le mois de mars dernier. Pour l'avenir, il a évoqué la nécessité de faire évoluer les cotisations qui n'ont pas augmenté depuis trois ans. Il est revenu sur le rajeunissement à prévoir des élus de la mutuelle. Un tiers des membres du conseil d'administration a plus de 70 ans. L'élection du futur conseil d'administration en 2012 pourrait être l'occasion de rajeunir cette instance.

Dans son rapport de gestion, le Trésorier Général, M. Jean-Michel Combes a souligné que le résultat 2009 était conjoncturel en raison du choix de la Mutuelle de ne pas augmenter ses cotisations dans une période sociale très difficile, de la taxe de 1 % décidée par l'Etat pour lutter contre la grippe A H1N1 et de la passation de provisions pour des comptes radiés.

Quelques chiffres-clé au 31 décembre 2009

NOMBRE DE COTISANTS :
81 974

NOMBRE DE PERSONNES PROTÉGÉES :
125 000

SOLVABILITÉ
La marge de solvabilité constituée couvre plus de 3 fois la marge maximale exigée : 3,89

FONDS DE GARANTIE
Le fonds de garantie constitué couvre plus de trois fois le fonds plancher exigé : 3,87

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS
Taux de couverture des engagements réglementés : 163 %

PATRIMOINE
La Mutuelle Mare-Gaillard est propriétaire de :
- son siège social situé à Gosier,
- le terrain d'assiette de 8 hectares,
- des locaux abritant 5 de ses 14 agences.

Il a dit...
FREDDY LOYSON,
Président de la SMODOM

"Face aux errements dont l'économie capitaliste nous a livré le triste spectacle ; l'économie sociale et solidaire apparaît plus que jamais comme une alternative crédible offrant de réelles perspectives dans la construction d'une économie à visage humain... Faisons donc la démonstration qu'au sein de nos mutuelles, il y a des hommes et des femmes de caractère et de conviction qui ont fait le choix de servir sans se servir."

TÉMOIGNAGE
MME FRADÈSE DÉMONIÈRE

"J'habite Saint-Pierre. La Mutuelle Mare-Gaillard est venue s'installer dans ma commune en Martinique. Je me suis renseignée et j'ai décidé finalement de souscrire une allocation-décès. Les prix m'ont semblé tout à fait raisonnables et de cette façon je me sens prête si quelque chose m'arrive. Je pense que c'est le bon moment puisque je suis maintenant à la retraite. Comme cela je suis plus sereine".

E.H.P.A.D
NOTRE PROJET A FRANCHI UNE PREMIÈRE ÉTAPE

E.H.P.A.D : ce sigle vous est sans doute encore inconnu mais vous devriez le retrouver régulièrement dans l'actualité au cours des prochaines années. E.H.P.A.D signifie "Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes". Compte tenu du vieillissement de sa population et des nouvelles conditions de vie des familles antillaises, la Guadeloupe manque aujourd'hui d'E.H.P.A.D. La Mutuelle Mare-Gaillard a donc élaboré un projet de construction d'un établissement de ce type sur le terrain qu'elle possède derrière son siège au Gosier. Ce projet a reçu le 3 mars dernier un avis favorable du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS) qui jusqu'à présent devait donner impérativement son feu vert pour que ce projet d'E.H.P.A.D. puisse devenir réalité. L'instruction de notre dossier se poursuit.

HONNEUR
LE PRÉSIDENT DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE NOUS A RENDU VISITE

M. Jean-Pierre Davant, président de Fédération Nationale de la Mutualité Française, a rendu visite à la Mutuelle Mare-Gaillard il y a quelques mois. C'est pour notre mutuelle un très grand honneur et la reconnaissance du fait que la Mutuelle Mare-Gaillard est un interlocuteur valable sur le plan national pour tout ce qui touche au mutualisme aux Antilles. Notre mutuelle s'affirme ainsi comme un référent de la FNMF aux Antilles Guyane.

INFORMATIQUE
UN SYSTÈME D'INFORMATION PLUS PERFORMANT

Pour que vous puissiez bénéficier d'un service de qualité, et notamment de remboursements dans les meilleurs délais, la Mutuelle Mare-Gaillard s'est dotée il y a quelques années d'un système informatique de traitement de l'information qui a parfaitement répondu à nos attentes de l'époque.
Aujourd'hui, néanmoins il existe sur le marché de nouveaux systèmes plus performants. Nous avons donc décidé de changer de système d'information et de passer à MUTIX, un programme beaucoup plus puissant et qui, de surcroit, est évolutif. Cela a représenté pour notre mutuelle un investissement conséquent de près d'un million d'euros sur cinq ans.
Le programme est en place depuis le mois de novembre. Cependant la formation du personnel n'est pas terminée.

UNE COMMUNICATION INCISIVE

Nouveaux visuels, présence accrue sur les médias, sponsoring, notre mutuelle a mis en place une stratégie de communication moderne et offensive pour séduire de nouveaux adhérents, notamment chez les jeunes adultes afin de poursuivre son développement dans une société antillo-guyanaise en pleine mutation.

La Complémentaire Santé "garanties individuelles"

L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN REMBOURSÉ

Que vous soyez salarié, exploitant agricole, ou que vous exerciez une profession indépendante, la Mutuelle Mare-Gaillard a conçu une complémentaire santé adaptée à vos spécificités : la Complémentaire Santé "garanties individuelles". En effet, même si vous bénéficiez de la Sécurité sociale, cette dernière ne vous rembourse qu'une partie de vos dépenses de santé. Une toute petite partie dans la plupart des cas ! C'est là qu'intervient la complémentaire santé "garanties individuelles"de la Mutuelle Mare-Gaillard. Cette garantie, comme son nom l'indique, vient compléter les remboursements de la Sécurité sociale pour limiter au strict minimum les dépenses qui restent à votre charge en cas de problème de santé. Ainsi, avec votre complémentaire santé "garanties individuelles", non seulement vous serez généralement remboursé à 100 %, mais en plus, grâce au système du tiers-payant, le plus souvent, vous n'aurez pas d'argent à avancer.

Ce sera le cas, par exemple, dans les pharmacies, les laboratoires, les opticiens, les hôpitaux, les cliniques ou chez les orthophonistes. En fonction de l'importance de la couverture santé dont vous souhaitez bénéficier, la Mutuelle Mare-Gaillard vous propose trois niveaux de garantie au choix : Forti Santé 200, Forti Santé 300 et Forti Santé 400. Pour avoir plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher des conseillers de l'agence Mare-Gaillard la plus proche de chez vous (voir liste et coordonnées à la page 8).

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

- **L'adhésion est grauite à partir du 4ème enfant.**
- **La Limite d'âge à l'adhésion est de 80 ans.**
- **L'adhésion prend effet le 1er jour du mois quand elle est effectuée entre le 1er et le 25 du mois. Les périodes d'attente sont les suivantes :**

- 3 mois pour le remboursement du ticket modérateur pour les soins courants, dentaires, auxiliaires médicaux, examens et appareillage.
- 6 mois pour l'optique et l'hospitalisation (suppression de ce délai dans le cas d'une hospitalisation faisant suite à un accident).
- 9 mois pour le dentaire.
- 10 mois pour la prime de naissance ou d'adoption.
- 12 mois pour les cures thermales.

A RETENIR !

LE TIERS-PAYANT GRATUIT

Vous n'avez pas d'argent à avancer pour tous les frais suivants :

- **Hôpital, clinique**
- **Pharmacie**
- **Laboratoire**
- **Magasin d'optique**
- **Radiologie**
- **Urologue**
- **Kinésithérapeute**
- **Orthophoniste**
- **Centre médical**
- **Centre dentaire**
- **Centre thermal de Royat "Castel Hôtel".**

UN PAIEMENT MENSUEL

Vous pouvez payer vos cotisations chaque mois par prélèvements automatiques sans frais supplémentaire. Cela vous permet de gérer au mieux votre budget santé.

UNE GARANTIE VIAGÈRE IMMÉDIATE

Vous êtes garanti à vie dès votre adhésion. Quel que soit votre état de santé futur, vous pourrez toujours compter sur la Mutuelle Mare-Gaillard.

MUTUELLE Mare Gaillard

Une protection efficace pour tous...

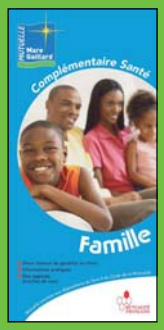

LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

La Mutuelle Mare-Gaillard propose aux particuliers une gamme complète de garanties complémentaire santé. La complémentaire santé «spécial entreprise» a été étudiée pour répondre aux besoins collectifs de couverture sociale des salariés d'une même société.

LA PROTECTION HOSPITALIÈRE

Elle assure à son bénéficiaire des revenus journaliers en cas d'hospitalisation. L'adhérent détermine lui-même la qualité de sa protection hospitalière parmi les trois niveaux d'indemnité que lui propose la mutuelle.

L'ALLOCATION DÉCÈS

C'est la plus ancienne des prestations proposées par la mutuelle. Grâce au capital versé à la famille de l'adhérent, ce dernier a l'assurance de pouvoir bénéficier le moment venu des funérailles dignes en toute circonstance.

GARANTIE OBSÈQUES PAR CAPITALISATION

Pour répondre aux besoins du marché, la Mutuelle Mare-Gaillard a créé pour vous et vos proches, le contrat décès par capitalisation qui vous permet de cotiser pendant X années pour un capital pouvant aller de 4 000 à 8 000 euros et de rester assuré toute votre vie.

LES GARANTIES PRÉVOYANCE

PRÉVALIS : Cette prestation vous permet de mettre votre famille à l'abri des conséquences financières d'un décès prématuré ou d'une perte totale et irréversible d'autonomie. Prévalis vous protège jusqu'à 70 ans en cas de décès et jusqu'à 65 ans en cas d'invalidité absolue et définitive. Vous êtes également couvert en cas d'accident ou maladie, partout dans le monde.

L'INDÉPENDANCE SERVICE : Grâce à ce nouveau contrat de prévoyance, vous bénéficiez d'une rente pouvant aller de 300 à 2000 euros par mois et de services personnalisés si vous devenez dépendant. Vous êtes âgé entre 50 et 74 ans : vous pouvez souscrire au contrat Indépendance Service.

LIVRET D'ÉPARGNE : Cette garantie permet de se constituer par versements périodiques à partir de 30 euros, une épargne en toute sécurité, simplicité et souplesse.

LES SERVICES À LA PERSONNE

- Aide-ménagère
- Cure thermale
- Télé assistance

MUTUALITÉ FRANÇAISE

ABYMES
C. Commercial Steel Shopping
local n°8-Boisripeaux - 97139 ABYMES
Tél. : 0590 208 047
Fax : 0590 202 751

ANSE-BERTRAND
Rue Gratien Candace
97121 ANSE-BERTRAND
Tél. : 0590 221 075 - Fax : 0590 226 416

BASSE-TERRE
34, rue Baudot - 97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 812 621 - Fax : 0590 410 177

CAPESTERRE BELLE-EAU
42, rue de la Liberté - 97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
Tél. : 0590 863 164 - Fax : 0590 819 709

CAYENNE (Guyane)
1, place Victor Schoelcher - 97300 Cayenne
Tél. : 0594 251 131 - Fax : 0594 306 211

DUCOS (Martinique)
1, rue Toussaint Louverture - 97224 Ducos - Martinique
Tél. : 0596 561 347 - Fax : 0596 771 744

FORT-DE-FRANCE (Martinique)
Angle 46, Avenue Jean Jaurès et
39, rue Alexandre Trissot - 97200 Fort de france
Tél : 0596 555 187 - Fax 0596 554 250

GOSIER
Section Bernard - 97190 LE GOSIER
Tél. : 0590 859 136 - Fax : 0590 858 023

GRAND-BOURG
49, rue du Docteur Félix Selbonne
97112 GRAND-BOURG
Tél. : 0590 979 893 - Fax : 0590 971 455

MOULE
70, Boulevard Rougé - 97160 MOULE
Tél. : 0590 235 411 - Fax : 0590 887 014

SAINT-FRANÇOIS
Rue Egalité - 97118 SAINT-FRANÇOIS
Tél. : 0590 886 401 - Fax : 0590 900 079

SAINT-MARTIN
60, rue Saint-James - lieu dit Low-Town
97150 SAINT-MARTIN
Tél. : 0590 871 006 - Fax : 0590 871 048

SAINT-PIERRE (Martinique)
79 rue Bouillé - 97250 Saint-Pierre
Tél. : 0596 524 975 - Fax : 0596 524 976

SAINTE-ROSE
Circonvallation - 97115 SAINTE-ROSE
Tél. : 0590 287 059 - Fax : 0590 280 511

...Pour bien profiter de la vie

www.maregaillard.com

N° Vert 0 800 899 890*

*Appel gratuit à partir d'un poste fixe